



Collège Laetitia Bonaparte

Collège
Laetitia BONAPARTE

Tél. : 04 95 23 60 80
ce.6200011t@ac-corse.fr

Avenue Napoléon III
CS 70859
20184 AJACCIO Cedex 1

Demande d'inscription en 6^{ème} Voile

Document à transmettre au Collège
au plus tard le **VENDREDI 3 AVRIL 2026** (dernier délai)

Nom et Prénom	
Date et lieu de naissance	
Nom & Prénom du responsable légal	
Adresse	
Téléphone (obligatoire)	
Adresse électronique <u>LISIBLE</u>	
Ecole fréquentée en 2025-2026	

Niveau de pratique en voile (cocher la (les) case(s) correspondante(s)) :

- Je n'ai jamais fait de voile ☐
- Je fais un petit peu de voile ☐
- J'ai déjà fait des mini-stages de voile ☐
- Je fais ou j'ai fait de la voile en club ☐
- Je participe ou j'ai participé à des compétitions de voile ☐

Pièces à joindre obligatoirement au plus tard vendredi 3 avril 2026 :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile de compétition délivré par un médecin du sport ou médecin traitant ;
- Une attestation de 50 mètres de natation délivrée par un maître-nageur.

Pièces à fournir accessoirement :

- Attestation de pratique de la voile pendant les deux dernières années (voile scolaire ou club).

Date et signature des parents :

Cadres ci-dessous réservés à l'Administration

Motivation : _____ **P / B / TB / E**

Date et signature

Avis commission d'affectation Académique : _____

Date et signature



RÉGION ACADÉMIQUE
CORSE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Collège
Laetitia BONAPARTE

Tél. : 04 95 23 60 80
ce.6200011t@ac-corse.fr

Avenue Napoléon III
CS 70859
20184 AJACCIO Cedex 1

SECTION SPORTIVE 6^{ème} VOILE

La section voile du collège Laetitia Bonaparte se déploie de la 6^{ème} à la 3^{ème}. A l'issue de l'année de 6^{ème}, le groupe qui poursuit la pratique de l'activité voile est remanié. Il en est de même à la fin de la 5^{ème} et de la 4^{ème}.

Les caractéristiques de cette filière qui doivent obligatoirement être prises en considération sont les suivantes :

➤ Pour les élèves :

* *en terme sportif* : l'élève doit obligatoirement être membre de l'Association Sportive du collège, avoir une licence UNSS (prix de la licence : **100 euros** environ pour l'année), réussir le test de natation en début d'année, passer un examen médical d'aptitude à la voile de compétition (auprès d'un médecin sportif agréé), être assidu et volontaire dans les cours de voile ainsi que d'EPS et participer aux différentes compétitions les mercredis (2 à 3/an). Le certificat médical doit être fourni avant la mi-octobre ; après cette date, l'élève n'ayant pas remis son certificat d'aptitude ne sera plus accepté dans les cours de voile.

* *en terme d'organisation* : l'appartenance à la classe voile nécessite une organisation rigoureuse pour concilier travail scolaire et pratique sportive (7 à 10h/semaine soit 4h EPS + 3 à 6h voile). Dans ces conditions, l'évaluation du niveau scolaire tout au long de l'année sera un critère pour le maintien de l'élève dans cette classe, ainsi que pour l'accès à la section sportive voile de 5^{ème}.

* *en terme de comportement* : les élèves se doivent d'adopter un comportement irréprochable aussi bien au niveau de l'assiduité, du sérieux que du travail fourni (dans toutes les matières) et de la participation dans les différents cours. A l'issue de chaque trimestre, outre les résultats scolaires, un point sera fait quant à l'adéquation de l'élève au fonctionnement d'une classe sportive.

Pour information, les tests de voile auront lieu le **JEUDI 07 MAI 2026 à la base nautique du RICANTO de 13h30 à 16h30.**

➤ Pour les parents :

* *en terme matériel* : l'élève doit se munir d'un équipement « voile légère » c'est-à-dire d'une combinaison, de chaussons en néoprène et d'un coupe-vent. Les jours de soleil, la casquette et les lunettes sont de rigueur.

* *en terme d'organisation* : **les parents doivent amener leur enfant le lundi à 14h10 à la base nautique du RICANTO et venir les chercher à 17h.** La spécificité de l'activité (conditions météo, manipulation de matériels...), impose une organisation horaire particulière de 3 heures consécutives.

Si les conditions météorologiques sont mauvaises, certaines séances seront transformées en cours théoriques (au collège) ou pratiques à terre (à la base). Les élèves seront prévenus le lundi matin vers 10h. Certains pourront aussi pratiquer le **mercredi de 14h à 17h** avec l'Association Sportive voile du Collège, pour se perfectionner. De plus, un partenariat a été mis en place avec la SNA (club de voile de la Citadelle) : des mini-stages et des compétitions supplémentaires seront possibles tout au long de l'année pour les plus motivés.